|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Association Café Alto Puruz**La Tournerie87500 Coussac-BonnevalRéférent : JoséCourriel : pepon2@free.fr | **Producteurs** : association CYAAP (Café Yanesha Ashaninka Andino de Alto Puruz), regroupant des communautés quechuas | **Adhérent(es)** **de l’AMAP** **« les radis en éventail »**Nom :…………………………….Courriel :…………………………Téléphone :……………………… |

**ABONNEMENT CAFÉ ALTO PURUZ pour l’année 2021**

Le paquet de 250 g, moulu ou en grains = 4 €

Le paquet de 1 kg, moulu ou en grains = 16 €

**Abonnement pour 4 livraisons par an :**

Café moulu 250 g : **□□** paquet(s) =euros/livraison

Café moulu 1 kg : **□□** paquet(s) =euros/livraison

Café en grains 250 g : **□□** paquet(s) = euros/livraison

Café en grains 1 kg : **□□** paquet(s) = euros/livraison Somme totale annuelle :

Les signataires du présent contrat s’engagent, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, à respecter les principes et engagements définis ci-après, à savoir :

**Engagement de l’adhérent :** préfinancer la production ;assurer une permanence de distribution.

**Engagement de l'association partenaire :** livrer du café cultivé en agriculture biologique ; donner régulièrement des nouvelles sur l’avancée des cultures ; être transparente sur le mode de fixation du prix et des méthodes de travail.

**Engagements communs :**

Les partenaires s’engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l’activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

**Planning des livraisons**

Le présent abonnement est souscrit pour la fourniture de café par l'association à l’adhérent tous les trois (3) mois, entre le 31 janvier et le 30 septembre 2021 inclus.

**Modalité de paiement**

Le paiement sera effectué par 1 ou 2 chèques à l'ordre de Café Alto Puruz. Le premier chèque sera encaissé en février, puis à chaque livraison.

Premier chèque : n° ; banque : montant :

Deuxième chèque : n° ; banque : montant :

Aucune résiliation de l’adhérent en cours de contrat ne pourra être acceptée, aucun remboursement ne sera donc effectué sur la somme restant due.

**Distribution du café**

Le café est délivré par 4 livraisons annuelles lors des distributions.de légumes, au marché couvert de Vanves, le mercredi de 18 h 30 à 20 heures, à partir de mi-février, mi-avril, mi-juin, mi-septembre. Les dates seront précisées plusieurs jours avant.

***En cas de situation exceptionnelle*** *(catastrophe climatique, …), les conditions d’application de ce contrat pourront être revues lors d’une réunion spécifique, réunissant les adhérents et l'association partenaire. Ce contrat sera conservé au siège de l’association. Une copie pourra être délivrée sur demande.*

Fait à Vanves, le :

Nom, prénom et signature de l’adhérent(e) :

Signature du représentant de l'association Café Alto Puruz : José Nuevo